



## Bulletin de préconisation n°3 du 30/03/22

Réalisé par le : **CENTRE TECHNIQUE de l'Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11, 26), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, C. Graud.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2022>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/lettres-dinformatons>

### RÉSUMÉ DE LA SITUATION



#### Gestion hydrique des sols

Les précipitations de ce début d'année 2022 sont déficitaires principalement en région PACA. Selon **votre situation et votre contexte de production** il est peut-être nécessaire de réagir rapidement :

- **En verger non irrigué** : un **travail superficiel** (10 à 15 cm max) du sol permet d'améliorer l'absorption des faibles précipitations, et/ou **une tonte à ras de l'herbe** au moins autour des arbres permet de limiter la concurrence hydrique. D'autres actions, comme **l'apport de matière organique** au sol, sont également possibles pour le moyen et long terme.
- **En verger irrigué** : Selon votre historique de précipitations, **il peut être urgent de déclencher les irrigations**. Vérifier l'humidité de votre sol.



#### Oeil de paon et cercosporiose

D'après le BSV n°3 du 30 mars 2022, la situation sanitaire des vergers d'oliviers au regard des maladies du feuillage est très hétérogène selon les secteurs et les parcelles observées. Toutefois les conditions météorologiques prévisionnelles semblent favorables (T°C et précipitations) à de nouvelles contaminations. C'est pourquoi il est important de s'assurer que vos arbres ne sont pas **exposés à un risque de contamination important** (sensibilité variétale, inoculum et niveau de protection). Si c'est le cas, vous devriez **réalisez ou renouvelez vos traitements préventifs en cas de précipitations annoncées (même si vous n'avez pas fini la taille et/ou que les précipitations annoncées sont faibles)**.



#### La teigne de l'olivier

D'après le BSV n°3 du 30 mars 2022, des chenilles de la génération hivernale phyllophage (qui se développe sur feuille) et des dégâts (mines larges) ont déjà été observé dans plusieurs départements. L'observation de ces symptômes (feuilles avec mines) permet d'estimer les risques et la nécessité de réaliser des traitements. **Selon votre estimation du risque**, % de feuilles minées (seuil de 10%) ou dégâts importants à la récolte les années précédentes, **il faudra prévoir des traitements au moment opportun : à partir du stade bouton blanc (BBCH 59)**.



#### Bactériose

D'après le BSV n°3 du 30 mars 2022, de la bactériose à été observée dans plusieurs parcelles. Soyez vigilant pendant la taille et pensez bien à désinfecter les outils de taille entre chaque arbre.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Une partie des Travaux est financée par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive), dans le cadre du Règlement délégué (UE) n°2017/1962 de la Commission du 9 Août 2017, modifiant le règlement délégué (UE) n°611/2014 et complétant le règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement Européen et du Conseil en ce qui concerne les programmes de soutien au secteur de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.





## Gestion hydrique des sols

### 👉 Physiologie

D'après le BSV n°3, une grande hétérogénéité dans les stades phénologiques a été observée, allant de BBCH 07 à 54, suivant les variétés et les secteurs. Pour les oliviers les plus précoces, qui ont engagé le développement des boutons floraux, la situation se traduit par une augmentation de la demande en eau.

**ATTENTION, TOUT MANQUE D'EAU PENDANT CETTE PÉRIODE SE TRADUIT INÉVITABLEMENT PAR UNE DIMINUTION DU POTENTIEL DE FRUCTIFICATION ET DONC DE PRODUCTION !**

### 👉 Préconisation

Dans les situations à risque d'assèchement (sol peu profond, réserve utile faible, enherbement, conditions météorologiques défavorables) **votre vigilance doit être importante et vous devez envisager :**

#### ➤ Pour les vergers non irrigués :

##### **Actions à court terme**

- D'effectuer un **travail superficiel** (10 à 15 cm max) du sol **pour faciliter l'absorption** des faibles précipitations, et/ou d'effectuer **une tonte à ras de l'herbe** au moins autour des arbres **pour limiter la concurrence hydrique**.

##### **Action à long terme**

- D'intervenir sur la structure et la composition de votre sol pour qu'il bénéficie à moyen/long terme d'une **meilleure capacité de rétention en eau, par un apport de matière organique** par exemple.



*Travail superficiel du sol sur le rang.  
Source : Centre Technique de l'Olivier*

#### ➤ Pour les vergers irrigués :

- **De déclencher éventuellement l'irrigation en fonction de l'humidité de votre sol et de votre situation climatique** pour soutenir la formation des fleurs :
  - Vous disposez de sondes tensiométries ou capacitatives : vous pouvez les utiliser pour déclencher et piloter votre irrigation. Attention cependant, au placement de vos sondes qui doit être représentatif de la situation de votre verger.  
Vous ne disposez pas de matériel de mesure : vous pouvez réaliser quelques trous (tarière) de 30 à 40 cm de profondeur de manière à évaluer l'humidité de votre sol directement par le touché

**Le déclenchement des irrigations à cette période peut également permettre une solubilisation des engrais apportés préalablement au sol et donc la mise à disposition des éléments minéraux** (passage dans la solution du sol) lorsque les conditions météorologiques (précipitations absentes ou insuffisantes) n'ont pas été favorables.

**Des informations complémentaires sont disponibles dans l'InfOlive n°2 du 10 mars 2022.**



## Œil de paon et cercosporiose

### 👉 Climat

D'après le BSV n°3 du 30 mars 2022, la situation sanitaire des vergers d'oliviers au regard des maladies du feuillage est très hétérogène selon les secteurs et les parcelles observées. Concernant les conditions climatiques du mois de mars, deux zones différentes se dégagent nettement :

La région PACA a reçu très peu de précipitations mais certains verger (bords de mer) ont gardé une forte humidité (condition contaminante).

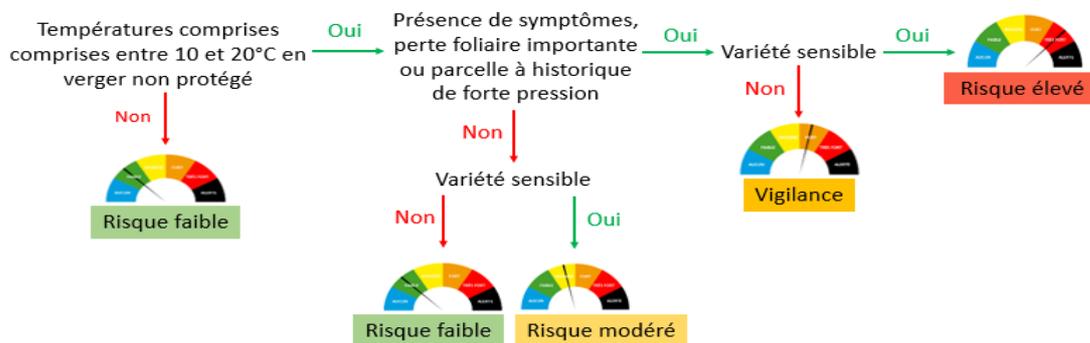
La région Occitanie a reçu des fortes à très fortes précipitations qui ont largement lessivé les protections en place.

### 👉 Évaluation du risque

Pour évaluer votre situation et définir l'urgence de la mise en œuvre ou du renouvellement d'une méthode de protection de votre verger il convient de se poser les questions suivantes :

- Ma parcelle est-elle protégée contre les contaminations par les maladies du feuillage ?
- Est-ce qu'il y a des symptômes de présence de ces maladies sur mon verger (tache d'œil de paon, feutrage grisâtre sur la face inférieure des feuilles, décoloration du feuillage et/ou défoliation importante) ?
- Les variétés présentes sur la parcelle sont-elles sensibles aux maladies ?
- Quelles sont les prévisions météorologiques sur mon secteur ?

Pour vous aider dans l'évaluation du risque vous pouvez utiliser le schémas proposé sur le BSV :



### 👉 Préconisation

Pour prévenir le risque de nouvelles contaminations, notamment dans les vergers avec des variétés sensibles et/ou présentant déjà des symptômes des maladies du feuillage, il faut maintenir une protection des arbres.

Nous vous rappelons que les produits autorisés pour lutter contre les maladies du feuillage **ont principalement une action préventive**, c'est-à-dire qu'ils doivent être **positionnés avant que les conditions soient favorables** aux nouvelles contaminations (précipitations notamment) **même si vous n'avez pas fini votre chantier de taille**.

Il vous est de plus, suivant votre situation, très conseillé d'assurer la protection des jeunes pousses et des fleurs en formations.

Pour connaître les produits et les doses d'application autorisées, consultez le cahier de l'oléiculteur 2022 et les dérogations.

<https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2021/11/2022-Cahier-de-l-oleiculteur-sans-certiphyto.pdf>



Si vous devez traiter ou renouveler vos applications vous trouverez ci-dessous les substances actives conseillées sur cette période :

- Les cuivres :

Préconisation d'utilisation des produits à base de cuivre	
Aucune précipitation n'est prévue dans les jours qui suivent l'application	
Matières actives	Avantages et inconvénients
Sulfate de cuivre ou Oxyde cuivreux	Aucun effet choc mais Résistance importante au lessivage

Traitez à la dose minimum de 1 kg de **cuivre métal** par ha par application (avec un maximum de 28kg de cuivre métal par ha sur 7 ans, possiblement lissé à 4 kg de cuivre métal/ha/an).

Le calcul de la quantité de produit commerciale à mettre dans sa bouillie, ainsi que beaucoup d'autres informations sur les applications de traitements phytosanitaires pour les non-agriculteurs sont disponibles dans le cahier de l'oléiculteur sans certiphyto, à partir de la page 10 : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2021/11/2022-Cahier-de-l-oleiculteur-sans-certiphyto.pdf>



## La teigne de l'olivier

### Évaluation du risque

Les chenilles de la génération hivernale phyllophage (qui se développent sur feuilles) sont en train de finir leur développement (mines larges) dans certains départements. Le comptage des mines larges permet d'estimer un niveau de risque et conditionne la nécessité de réaliser des traitements. Vous pouvez consulter le BSV n°3 pour plus d'information.

### Préconisation

**Selon votre estimation du risque :** % de feuilles minées (seuil fixé à 10% de feuilles minées) ou dégâts importants les années précédentes, il faudra prévoir des traitements au moment opportun, **c'est-à-dire pas avant le stade bouton blanc (BBCH 59).**

Privilégiez les produits à base de *Bacillus thuringiensis*. Attention, pour être efficace, ce produit ne doit pas avoir été stocké plus de deux ans après ouverture et les conditions de stockage doivent être strictement respectées (récipient bien fermé, stocké dans un endroit frais et sec à des températures inférieures à 30°C, protégé de la lumière directe du soleil).

Si vous devez traiter, vous trouverez la liste des produits autorisés et leurs doses d'application, sur le cahier de l'oléiculteur : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2021/11/2022-Cahier-de-l-oleiculteur-sans-certiphyto.pdf>



## Bactériose

D'après le BSV n°3 du 30 mars 2022, de la bactériose a été observée dans plusieurs parcelles. Nous vous rappelons que la bactérie *Pseudomonas savastanoi* rentre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés.

Vous devez donc bien penser à désinfecter vos outils de taille entre chaque arbre et nous vous conseillons également de limiter les excès de fertilisation azoté et d'irrigation, qui sont favorables à la maladie.